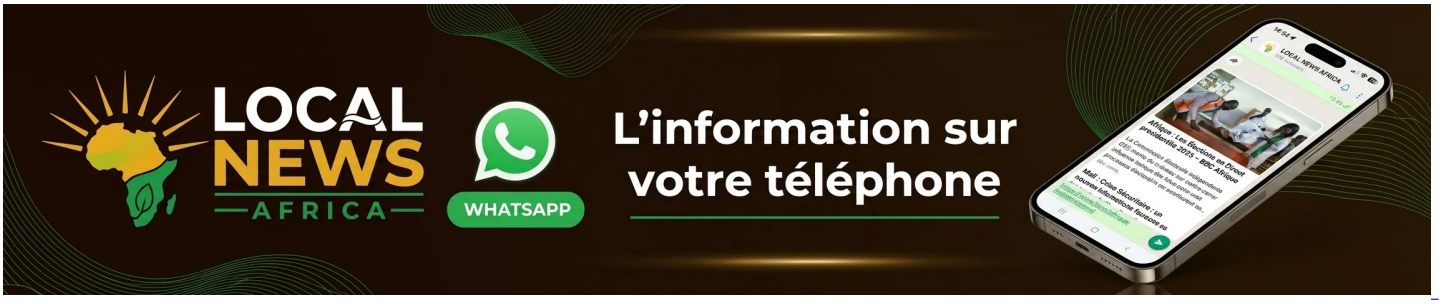


CÔTE D'IVOIRE

2 000 milliards FCFA attendus pour développer l'élevage, la pêche et l'aquaculture

Auteur : **ACAKPO Sènakpon** | Publié le : **28 oct. 2026 à 16:21**



Le gouvernement ivoirien prévoit de mobiliser près de 2 000 milliards FCFA entre 2026 et 2030 pour renforcer la production nationale de viande, de poisson et de lait. Selon le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, environ 80 % de cette enveloppe devraient provenir du secteur privé. L'objectif est de réduire la dépendance aux importations et de mieux répondre aux besoins alimentaires du pays.

La Côte d'Ivoire veut produire davantage pour nourrir sa population. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années dans l'élevage et l'aquaculture, le pays reste fortement dépendant des importations pour couvrir ses besoins en protéines animales et halieutiques. Pour inverser progressivement cette tendance, les autorités misent sur une nouvelle stratégie de développement des filières locales à l'horizon 2030.

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a présenté les grandes orientations de cette politique le lundi 26 octobre 2026, à Abidjan, lors des « Grands Rendez-vous de l'AIP », organisés par l'Agence ivoirienne de presse. Dans son compte rendu publié le même jour, l'AIP rapporte que la deuxième phase de la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2026-2030) prévoit la mobilisation de près de 2 000 milliards FCFA, dont 80 % attendus du secteur privé. Le portail officiel du gouvernement ivoirien a également relayé cette orientation dans une publication du 27 octobre 2026.

Cette enveloppe constitue un objectif de mobilisation d'investissements pour les cinq prochaines années. Elle ne correspond donc pas à des fonds déjà entièrement disponibles. La participation attendue des entreprises privées sera déterminante pour concrétiser les projets annoncés.

Une production locale encore insuffisante

Les chiffres présentés par Sidi Tiémoko Touré illustrent l'ampleur du défi. Selon l'Agence ivoirienne de presse, la production nationale couvre actuellement 49 % des besoins en viande, 12 % des besoins en poisson et 15 % de ceux en lait.

La facture des importations de produits animaux et halieutiques a, quant à elle, atteint environ 780 milliards FCFA en 2024, selon les déclarations du ministre rapportées par le ministère de la Communication, porte-parole du gouvernement, dans son compte rendu des Grands Rendez-vous de l'AIP.

Ces achats à l'étranger permettent de compléter l'approvisionnement du marché national, mais ils soulignent aussi les marges de progression des filières ivoiriennes. L'enjeu est désormais d'augmenter les volumes produits localement, tout en améliorant la compétitivité des éleveurs, des pêcheurs et des aquaculteurs.

Des résultats encourageants entre 2021 et 2025

La nouvelle stratégie s'appuie sur les progrès enregistrés au cours de la précédente phase de la PONADEPA. Dans son article du 26 octobre 2026, l'AIP indique que la production de viandes et d'abats a progressé d'environ 27 %, pour atteindre 231 658 tonnes. La production d'œufs de consommation a augmenté de 52,8 %.

L'aquaculture a également enregistré une évolution notable. D'après les données présentées par le ministre et reprises par l'AIP ainsi que par le portail officiel du gouvernement, la production de poissons d'élevage est passée de 6 300 tonnes en 2022 à 12 895 tonnes en 2025.

Ces résultats témoignent du potentiel des filières locales. Ils montrent également que les efforts devront se poursuivre pour répondre à une demande nationale qui reste largement supérieure à l'offre dans certains segments,

notamment le poisson et le lait.

Quatorze zones de développement prévues

Pour accélérer cette transformation, la PONADEPA 2026-2030 prévoit notamment la création de 14 zones de développement de l'élevage et de l'aquaculture à travers le territoire. Cette mesure, annoncée par Sidi Tiémoko Touré et rapportée par l'AIP, doit contribuer à structurer les activités et à attirer davantage d'investissements.

Le gouvernement entend aussi s'appuyer sur des entreprises capables de développer les chaînes de valeur dans des filières comme le lait, la volaille, le porc et l'élevage bovin. L'objectif est de renforcer les liens entre producteurs, transformateurs et marchés, afin que l'augmentation de la production profite davantage à l'économie nationale.

À l'horizon 2030, les autorités visent une couverture de 75 % des besoins en protéines animales et halieutiques par la production nationale, contre un niveau de référence de 36 % retenu dans la présentation de la nouvelle politique. Les objectifs annoncés comprennent également plus de 840 000 tonnes de viande, 149 000 tonnes de poissons issus de l'aquaculture et 120 000 tonnes de produits de la pêche, selon le portail officiel du gouvernement ivoirien.

La stratégie ambitionne par ailleurs de contribuer à la création de 1,5 million d'emplois et de doubler la contribution du secteur au produit intérieur brut agricole.

Le défi de la mobilisation des investissements

Si les objectifs sont clairement affichés, leur réalisation dépendra de plusieurs facteurs : la disponibilité effective des financements, l'accès des producteurs aux intrants et aux équipements, la maîtrise des coûts de production et l'existence de débouchés commerciaux.

La mobilisation de capitaux privés à hauteur de 80 % de l'enveloppe annoncée représente notamment un enjeu majeur. Elle suppose de convaincre les investisseurs que les filières animales et halieutiques offrent des perspectives économiques suffisantes, tout en créant des conditions favorables au développement des exploitations.

Pour les éleveurs, les pêcheurs, les aquaculteurs et les entreprises de transformation, cette nouvelle phase pourrait ouvrir des possibilités d'expansion. Pour les consommateurs, l'enjeu est d'améliorer durablement l'approvisionnement du marché national.

D'ici 2030, les résultats de la PONADEPA permettront de mesurer si les investissements mobilisés auront effectivement contribué à réduire la dépendance extérieure de la Côte d'Ivoire et à renforcer la place de la production nationale dans son alimentation.

PUBLICITÉ

